



AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE 2024

DELIBERATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

DCH N° 03/2025

Le CONSEIL D'ADMINISTRATION

sous la présidence de Me GAUTIER Marina

et approuvé ce jour le compte administratif de l'exercice 2024 Statuant sur le résultat de fonctionnement de l'exercice 2024 Constatant que le compte administratif présente :

X un excédent de fonctionnement de 19 744.75 €

Décide d'affecter le résultat de fonctionnement comme suit:

Table with financial data: A) RESULTAT DE L'EXERCICE précédé du signe +(excédent) + 5 632.57; B) INTEGRATION DE RESULTATS (LE CAS ECHEANT)..... + 0.00; C) RESULTAT ANTERIEUR REPORTE + 14 112.18; D) RESULTAT A AFFECTER = A+B + C (hors restes à réaliser) + 19 744.75; E) SOLDE D'EXECUTION D'INVESTISSEMENT; F) SOLDE DES RESTES A REALISER D'INVESTISSEMENT; G) BESOIN DE FINANCEMENT = E + F 0.00

Table with decision data: DECISION D'AFFECTATION; 1- AFFECTATION EN RESERVES R 1068 en investissement..... 0.00; 2- REPORT EN FONCTIONNEMENT R002 19 744.75

0.00 €

Délibéré par le Le Conseil Date de convocation: 24 mars 2025

VOTES:

Nombre de membres en exercice: 17 Contre /
Nombre de membres présents : 13 Abstentions /
Nombre de suffrages exprimés: 16 Pour 16

toire, compte tenu de la réception en Sous-Préfecture le et de la publication le A OGY MONTOY le 31 mars 2025

La vice-présidente Marina GAUTIER



Handwritten signature of Marina Gautier